DÉPARTEMENT DES YVELINES

VILLE DE LOUVECIENNES

DEMANDE D'AUTORISATION DE BARRAGE DE VOIE

La demande initiale ou modificative doit être adressée au moins 15 jours avant toute occupation, à police@louveciennes.fr

DEMANDEUR :

NOM : Prénom :

Domicilié (e) :

Tél. : Courriel :

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public

Voie(s) concernée(s) :

Date et heure de début :

Date et heure de fin :

Merci de préciser qui du demandeur ou de la société doit être facturé :

☐ **DEMANDEUR** ☐ **SOCIÉTÉ**

SOCIÉTÉ :

NOM :

Adresse :

Numéro du SIRET :

Responsable du chantier :

Tél. : Courriel :

TARIFS DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC APPLICABLES AU 1ER SEPTEMBRE 2026 :

Annexe à la décision n° 2026-08-50

Nature du stationnement temporaire	Détail	Montant redevance journée
Barrage de voie	Pénalités de dépassement dès J+1 : 300 € par jour	313 €

Des frais de dossier de 15 € s'appliqueront à chaque demande (initiale ou modificative).

Date et signature du demandeur :